

Référence : FDS\_416\_N  
Version: 2012-01

Date de révision: 05/04/2012

---

## 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Floranid 32

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25  
Adresse e-mail : info@compo.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 99

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas un mélange dangereux

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Information supplémentaire : Conformément à la Directive CE 1999/45, ce mélange n'a pas besoin d'être classé ni d'être étiqueté.

### 2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

---

### 3. Composition/ informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
N,N''-(isobutylidène)diurée	6104-30-9 228-055-8 01- 2119457269- 28-0000	-	-	<= 100

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).  
Repos, air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un spécialiste si les troubles persistent.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau
- Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Produit sec  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 100 °C.  
Produits de décomposition thermique : Isobutyraldéhyde.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Conserver hors de la portée des enfants.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Équipement de protection individuel, voir section 8.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée

## 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais.  
Stocker à l'écart d'autres produits.  
Éviter une exposition directe au soleil.  
Protéger de l'action de la chaleur.  
Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

## 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

DNEL

N,N''-(isobutyridène)diurée : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: effet systémique  
Valeur : 37,5 mg/m<sup>3</sup>  
Exposition continue

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: effet systémique  
Valeur : 66,12 mg/m<sup>3</sup>  
Exposition continue

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: effet systémique  
Valeur : 18,75 mg/m<sup>3</sup>  
Exposition continue

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: effet systémique  
Valeur : 16,31 mg/m<sup>3</sup>  
Exposition continue

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: effet systémique  
Valeur : 9,375 mg/m<sup>3</sup>  
Exposition continue

Référence : FDS\_416\_N  
Version: 2012-01

Date de révision: 05/04/2012

#### PNEC

N,N''-(isobutylidène)diurée	:	Eau douce
		Valeur : 0,5 mg/l
		Eau de mer
		Valeur : 0,05 mg/l
		Sédiment d'eau douce
		Valeur : 1,76 mg/l
	Sédiment marin	
	Valeur : 0,176 mg/l	
	Sol	
	Valeur : 10,7 mg/l	
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	
	Valeur : 640 mg/l	

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Filtre à particules EN 143 P1 (faible capacité de rétention (particules solides de produits inertes)).

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	Solide granuleux
Couleur	:	Blanc
Odeur	:	Très faible
pH	:	env. 4,5, Concentration: 100,00 g/l, 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -0,903, OCDE Ligne directrice 107
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	:	2 g/l, env. 20 °C

Référence : FDS\_416\_N  
Version: 2012-01

Date de révision: 05/04/2012

Décomposition thermique : env. 100 °C, Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Une décomposition thermique est possible au-dessus de la température indiquée. Le produit n'est pas susceptible d'auto-entretenir et de développer la décomposition thermique (UN S1).

Propriétés comburantes : non applicable

## 9.2 Autres informations

Masse volumique apparente : env. 520 kg/m<sup>3</sup>

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Se décompose par chauffage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : L'accumulation de poussières fines peut entraîner un risque d'explosion en présence d'air.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Isobutyraldéhyde

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 10.000 mg/kg, rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée : lapin, Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lapin, Résultat: non irritant, OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Il n'existe pas d'information disponible pour effets sensibilisants.

Information supplémentaire : Pas d'indication d'ordre expérimental se rapportant à un possible effet nocif pour la fécondité humaine. N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales. N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

**Composants:**

**N,N''-(isobutylidène)diurée :**

Toxicité aiguë par voie orale : > 10.000 mg/kg, rat, calculé(e)  
Toxicité aiguë par voie cutanée : > 2.000 mg/kg, rat, OCDE Ligne directrice 402  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : souris, Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. OECD Guideline 429  
Mutagénicité sur les cellules germinales :  
Evaluation : Des tests sur cultures bactériennes ou de cellules de mammifères n'ont pas montré d'effet mutagène.

---

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour le poisson : > 1.000 mg/l, 96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), CL50, Directive 92/69/CEE, C.1, Toxicité aiguë chez le poisson  
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: 500 mg/l, 48 h, Daphnia magna, Directive 84/449/CEE, C.2  
Toxicité pour les algues : CE50: > 500 mg/l, 72 h, algues vertes, DIN 38412  
Toxicité pour les bactéries : EC0: env. 640 mg/l, 16 h, Pseudomonas putida, boue activée, donnée non disponible

**Composants:**

**N,N''-(isobutylidène)diurée :**

Toxicité pour le poisson : CL50: > 1.000 mg/l, 96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), OCDE Ligne directrice 203  
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: env. 500 mg/l, 48 h, Daphnia magna, Directive 84/449/CEE, C.2  
Toxicité pour les algues : CE50: > 500 mg/l, 72 h, algues vertes, DIN 38412  
Toxicité pour les bactéries : EC0: env. 640 mg/l, Pseudomonas putida

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### Composants:

#### **N,N''-(isobutylidène)diurée :**

Biodégradabilité : Ce produit est miscible à l'eau et facilement biodégradable dans l'eau et dans le sol. On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

### Composants:

#### **N,N''-(isobutylidène)diurée :**

Bioaccumulation : Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Elimination physico-chimique : Réduction du COD, env. 85 %, Elimenable en station d'épuration.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

### Produit:

Evaluation : donnée non disponible

### Composants:

#### **N,N''-(isobutylidène)diurée :**

Evaluation : Non applicable

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.



### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés selon la réglementation en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

Référence : FDS\_416\_N  
Version: 2012-01

Date de révision: 05/04/2012

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non concerné

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

---

## 16. Autres informations

Cette FDS a été révisée dans sa totalité et mise au nouveau format du règlement n°453/2010.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.